

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-neuf heures 30, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, FORESTIER ADRIRN, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, WURTZ YVES.

Ont donné pouvoir : HEITZ PATRICIA a donné pouvoir à HUCKERT KATIA, FUNFROCK PHILIPPE a donné pouvoir à GREGORY SPANGENBERGER.

Secrétaire de séance : Valérie STOLL

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 21 mars 2024

DM14/2024 – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 779 162,28 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 329 289,28 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 239 054,69 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 501 048,99 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 1 758 015,96 €

En recettes pour un montant de : 2 064 855,00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 233 268,55 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 233 268,55 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 597 069,72 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 19 voix Pour, le Conseil décide décider d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

À la couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068 : 233 268,55 €

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créateur – lg 002) : 597 069,72 €.

Pour extrait conforme, le 08 avril 2024

Le Maire, Alexandre LORENTZ

